Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse,
promotion Gisèle HALIMI (2022), au Conseil de Paris de novembre 2022

Madame la Maire de Paris,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de Paris,

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a une nouvelle fois la chance de s'exprimer devant vous afin de rendre compte de son activité et nous tenons à vous remercier de cette opportunité qui illustre l'importance que vous accordez à notre instance et à la jeunesse parisienne.

Nos remerciements vont également à Hélène BIDARD, adjointe en charge de la Jeunesse qui préside notre instance, à la Direction de la Jeunesse et des Sports pour son accompagnement tout au long de l'année, ainsi qu'à l'administration parisienne dans son ensemble pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Depuis la réforme du CPJ de 2014, et comme vous l'avez confirmé lors de l'évolution de l'instance en octobre 2021, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour missions principales :

- d'associer les jeunes Parisiennes et Parisiens à l'élaboration des politiques de la collectivité,
- d'éclairer la Ville de Paris dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s,
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.

Le rapport d'activité qui a été diffusé à l'ensemble de cette assemblée dans le cadre de cette communication vous donnera les informations concernant la composition de notre instance. Nous préférons cependant consacrer le temps qu'il nous est donné devant vous pour vous présenter notre expérience du CPJ, ce qu'il nous apporte en tant que jeunes engagé·e·s et ce que nous espérons vous apporter par notre engagement bénévole au sein de ce Conseil.

En 2022, notre promotion a souhaité rendre hommage à Madame Gisèle HALIMI en la choisissant comme nom de promotion. Ce choix s'inscrit dans la continuité des travaux du Conseil Parisien de la Jeunesse sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette année, nous avons participé à plus d'une centaine de réunions, rencontres, débats ou cérémonies. Nous avons été invité·e·s à participer à de nombreux jurys comme celui de la commission d'attribution de l'aide Quartiers Libres de la DJS, du Prix des lecteurs et des lectrices des bibliothèques de la Ville, porté par la DAC, ou de la commission d'attribution du 2e volet du Kit Asso de la Maison des initiatives étudiantes. Nous avons participé à divers événements tels que le Congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes à Arras. Notre instance a eu l'opportunité de rencontrer les administateur·rice·s du Conseil de la Jeunesse de la métropole Aix-Marseille-Provence ainsi que des jeunes de ceux des Mureaux et de Mayotte. Ces événements nous permettent d'échanger avec d'autres jeunes engagé·e·s en métropole et dans les outremers et d'apporter de la visibilité à notre instance.

Nous tenons à remercier les élu·e·s et les services que nous avons rencontrés cette année ainsi que l'année dernière dans le cadre de nos travaux notamment Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE et Mesdames Hélène BIDARD et Audrey PULVAR. Nous vous rappelons ainsi que nous restons à votre disposition pour échanger avec vous tout au long de l'année.

Le rapport d'activité réunit l'ensemble de nos propositions et recommandations sur des sujets importants pour la collectivité parisienne, tels que :

- les concertations relatives à la révision du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique, sur lesquelles nous souhaitons appuyer car l'exécutif nous a inclus aux différentes phases de concertation, ce qui est pour nous l'exemple d'une bonne collaboration avec notre instance ;

- la lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes ;
- le renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement, sur lesquels nous avons pu émettre des propositions non seulement au niveau de la Ville dans son ensemble mais également au niveau local dans tous les arrondissements par l'intermédiaires de nos ambassadeur·rice·s.

Notons enfin que Quartier Jeunes est, de notre point de vue, une réussite. Nous nous y réunissons régulièrement pour nos travaux et nous avons la chance d'être associé à son instance de gouvernance. De très nombreux·euses jeunes s'y retrouvent et s'enrichissent des ateliers et services proposés à QJ. Ce succès doit nous porter et nous inciter à valoriser davantage la parole des jeunes.

Avant de conclure notre intervention, nous avons souhaité formuler des propositions pour améliorer les liens entre votre assemblée et notre instance.

Il était d'usage d'avoir une réponse écrite à nos recommandations avant la crise sanitaire. Nous souhaiterions retrouver ce mode de fonctionnement avec vous, de manière à ce que notre travail soit valorisé et que nous puissions assurer un suivi des sujets avec les élu·e·s et les équipes et rendre ainsi compte de nos travaux auprès de la jeunesse parisienne.

L'évolution du CPJ, en 2021, a conduit à instaurer la fonction d'ambassadeurs et d'ambassadrices dans leurs arrondissements pour les membres volontaires. La moitié d'entre nous s'est saisie de cette opportunité. Le succès de ce lien renouvelé entre CPJ et arrondissements est toutefois variable, dépendant de la bonne volonté de chaque territoire. Nous souhaitons souligner dans ce cadre notre participation active à l'élaboration des CJA dans un certain nombre d'arrondissements, et inviter l'ensemble des élu·e·s à nous solliciter si besoin lorsque notre contribution pourrait être éclairante ou utile.

Enfin, l'année prochaine, le Conseil Parisien de la Jeunesse fêtera ses 20 ans, ce qui en fait l'un des plus vieux dispositifs de participation parisienne. Nous souhaitons à cette occasion pouvoir mettre en avant l'engagement des jeunes Parisien·ne·s et l'importance de la participation des jeunes aux politiques publiques dans une instance efficiente de consultation mais aussi sous toutes ses formes.

Nous profitons enfin de cette occasion pour réitérer auprès de l'exécutif notre invitation à nous associer sur les sujets dont vous avez charge, ou encore des sujets importants pour la collectivité comme celui de la sobriété de notre ville face aux enjeux actuels, notamment à l'occasion de la prochaine lettre de saisine qui nous sera adressée pour l'année 2023.

Nous vous remercions pour votre attention.